Journalisation « avec tout» - niveau test intermédiaire du certificat de comptable

*SlowFood est un supermarché ne vendant que des produits issus de l’agriculture biologique. Il 1vend aux particuliers et aux entreprises et propose également un service traiteur. Veuillez journaliser les écritures suivantes au sein de l’entreprise en utilisant les comptes les plus appropriés possibles. Les écritures n’ont aucun lien entre elles.*

**Ecritures en cours d’année**

1. Nous achetons de la marchandise, à crédit, pour CHF 5'000.- TTC (TVA 8%). Comme le vendeur nous apprécie tout particulièrement, nous bénéficions d’un rabais de 5%.
2. Nous passons commande auprès d’un fournisseur valaisan de 50 litres de liqueur d’abricot, à CHF 30.- le litre.
3. Nous avions déposés le 17 janvier auprès de la banque un montant de CHF 7'000.- dans un placement à court terme. Nous avons récupéré aujourd’hui, 8 mai, le montant investi et les intérêts (le taux d’intérêts est de 0.75%).
4. Un client italien nous achète de la marchandise pour EUR 3'000.-, au taux de 1.07 – 1.09.
5. Nos 20 actions Swisscom SA, nominal CHF 1.-, cours CHF 550.-, nous rapportent aujourd’hui, 8 mai, un dividende de CHF 22.- chacune. Nous avions acheté les actions le 15 avril dernier.
6. Nous avions acheté un véhicule il y a 2 ans, pour CHF 65'000.- TTC (TVA à 8%), ce véhicule a été amorti régulièrement de manière indirecte dégressive, la durée de vie estimée était de 10 ans. Le cumul d’amortissement se montait en début d’année à CHF 23'900.-. Nous le vendons aujourd’hui, 8 mai, pour CHF 36'936.- TTC (TVA à 8%).
7. Nous achetons à crédit auprès d’un fournisseur grec 250 litres d’huile d’olive, à EUR 3.- le litre. Nous bénéficions d’une remise de quantité de 9%. Les taux de change sont aujourd’hui de 1.03 – 1.06
8. Nous recevons un intérêt net de CHF 500.- sur nos avoirs bancaires. Il s’agit du montant net, après déduction de l’impôt anticipé.
9. Une facture de nettoyage concernant nos locaux loués à des tiers est payée par virement bancaire, CHF 216.- TTC (TVA à 8%). Aucune écriture n’avait été comptabilisée.
10. Un client nous devait CHF 45'000.- HT (TVA à 2.5%), facturés le 10 janvier (à 30 jours). Le 8 mai, nous décidons de facturer des intérêts de retard, au taux de 5%.
11. Le paiement d’une facture de téléphone de CHF 154.- TTC (TVA à 8%) déjà comptabilisée a été journalisée par le comptable stagiaire « Téléphone à Créanciers  - 154 » Rectifiez si nécessaire l’écriture en question.
12. Un client allemand nous avait acheté de la marchandise il y a trois semaines. Nous avions comptabilisé la vente, pour EUR 490.-, au taux de 1.077. Aujourd’hui, les taux sont de 1.05 – 1.09. Le client payant rapidement par virement bancaire, nous lui accordons un escompte de 2%.
13. Nous achetons de la marchandise en espèces, qui sera vendue CHF 10'800.- TTC (TVA à 8%) avec une marge de 25%.
14. Nos obligations Confédération Suisse, achetées le 14 février (nous sommes amoureux de la patrie…), rapportent aujourd’hui, le 8 mai, leur intérêt annuel. Taux : 0.5 %, Nominal CHF 20'000.-, cours : 104.
15. Un client nous devait CHF 5'400.- (TTC, TVA à 8%). Nous l’avions mis en poursuite (et avions payés CHF 120.- d’avance de frais en liquide à l’office des poursuites). Aujourd’hui nous recevons un acte de défaut de bien pour la totalité de la créance. Rien n’a pu être récupéré.
16. Le comptable stagiaire avait saisi l’opération « Matériel informatique à Caisse – 1'200 » pour l’achat en France d’un ordinateur, payé cash, pour CHF 1'200.-. Rectifier si nécessaire.
17. Nous avions encaissé un acompte de 10% sur une vente de CHF 5'000.- HT, TVA à 8%. Aujourd’hui, le client achète la marchandise et paie en espèces, en bénéficiant d’un escompte de 2%.
18. Un client nous achète à crédit CHF 1'000.- HT de marchandises (TVA à 2.5%). Nous constatons que c’est un ancien client et nous exigeons qu’il paie ce qu’il nous devait il y a 3 ans (il a fait faillite et nous devait CHF 3'000.- TTC, TVA à 8%). Il nous règle par virement bancaire.

**Ecritures de fin d’année**

1. Les comptes présentent les soldes suivants avant clôture :  
   - TVA Due : CHF 45'000.  
   - TVA à récupérer sur investissement et ACE : CHF 12'000.-  
   - TVA à récupérer sur marchandises et prestations de services : CHF 5'000.-  
   - Impôt anticipé à récupérer : CHF 4'300.-  
   Journalisez le paiement de la TVA due auprès de l’administration.
2. Nous souhaitons ajuster notre provision pour perte sur clients (ducroire). Nos clients suisses nous doivent CHF 90'000.-, nos clients étrangers nous doivent CHF 100'000.- La moitié de ses créances est libellée en euros (au taux de 1.10). Notre provision actuelle se monte à CHF 5'000.-.
3. Le véhicule, d’une valeur comptable de CHF 15'000.- et d’une durée de vie de 5 ans, doit être amorti, pour la troisième fois, de manière directe constante.
4. Une campagne de publicité a débuté en novembre et se terminera en mars. Le coût total est de CHF 54'000.- TTC. Nous recevrons la facture en fin de campagne.
5. Le mobilier, acheté CHF 50'000.-, doit être amorti pour la 3ème fois de manière dégressive directe, au taux de 25%.
6. Notre locataire DUVERNET a payé les loyers de décembre, janvier et février, CHF 6'000.-, par virement postal durant le mois de novembre.
7. L’immeuble locatif, acheté CHF 2'000'000.- doit être amorti d’ 1/50ème de sa valeur, de manière indirecte.
8. Nos clients étrangers nous doivent EUR 54'000.- qui étaient comptabilisés au taux de 1.12. Le taux de change est actuellement de 1.09 – 1.11. Faites l’ajustement.
9. Nous avons déjà reçu et comptabilisé la facture de téléphone du mois de décembre, pour CHF 108.- TTC. (TVA à 8%).